l'Asie du Sud Est (Bangkok), du Moyen Orient (Beyrouth) et du Pacifique (Suva), auxquels s'ajoutent le Centre régional pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, situé à Yaoundé (Cameroun), et le Bureau de liaison pour l'Amérique du Sud, à Santiago (Chili). Il est envisagé de mettre en place d'autres présences régionales à brève échéance.

Les bureaux régionaux jouent un rôle essentiel aux fins de la promotion et de la protection des droits de l'homme dans les pays de leur région, notamment en travaillant avec des organismes régionaux comme l'Union africaine.

LES CONSEILLERS AUX DROITS DE L'HOMME

Les conseillers aux droits de l'homme sont des experts que le HCDH dépêche sur le terrain à la demande des Coordonnateurs résidents des Nations Unies pour soutenir les équipes de pays des Nations Unies. Ils suivent et analysent la situation des droits de l'homme dans le pays où ils sont postés et conseillent le Coordonnateur résident des Nations Unies et l'ensemble de l'équipe de pays des Nations Unies sur les stratégies requises pour créer des capacités et institutions nationales (ou les renforcer) aux fins de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Ils conseillent aussi les acteurs nationaux (gouvernement et société civile) sur la meilleure manière de promouvoir et d'appliquer les normes relatives aux droits de l'homme. En septembre 2008, le HCDH avait des conseillers en Équateur, en Guinée, en Indonésie, au Kenya, au Kirghizstan, en République de Moldova, au Nicaragua, au Niger, en Papouasie Nouvelle Guinée, au Rwanda, Sénégal, dans le Caucase méridional et à Sri Lanka; ainsi que des agents locaux dans les équipes de pays de l'ex République yougoslave de Macédoine, de la Fédération de Russie et de la Serbie.

RÉACTION RAPIDE EN CAS DE CRISE LIÉE AUX DROITS DE L'HOMME

S'ajoutant à l'action que ses présences mènent sur le terrain à l'échelon du pays, le Groupe de réaction rapide du HCDH l'aide à déployer rapidement du personnel sur le terrain. Dans un souci de prévention ou de réaction en cas de détérioration de la situation des droits de l'homme dans tout endroit dans le monde, le HCDH est souvent prié de monter ou soutenir des missions ou commissions d'établissement des faits chargées d'enquêter sur des allégations graves de violations des droits de l'homme. Depuis sa création en 2006, le Groupe de réaction rapide a, sur mandat du Conseil des droits de l'homme, appuyé la création et les activités de missions ou commissions d'établissement des faits dans des pays tels que le Timor Leste et le Liban.

Designed and printed by the Publishing Service, United Nations, Geneva — GE.08-13249 — February 2009 — 500 — **HRC/NONE/2008/109**

Au fil des ans, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) a renforcé sa présence sur le terrain pour se rapprocher toujours plus des personnes et donner à ceux qui en ont le plus besoin la possibilité de faire entendre leur voix. Les présences du HCDH sur le terrain servent de points d'accès stratégique pour: la promotion et la protection des droits de l'homme dans chaque pays; la prévention des violations des droits de l'homme et la lutte contre ces violations; le renforcement des institutions nationales et de la société civile; l'intégration des droits de l'homme, c'est à dire l'incorporation de la perspective des droits de l'homme dans les activités des équipes de pays des Nations Unies et des missions politiques et de maintien de la paix.

Les présences du HCDH sur le terrain contribuent de plusieurs manières à faire des droits de l'homme une réalité; elles ne se contentent pas de suivre la situation des droits de l'homme dans les pays, mais aident aussi à renforcer l'aptitude des pays à traiter les questions relatives aux droits de l'homme. Les présences du HCDH sur le terrain se ventilent comme suit:

DIX BUREAUX DE PAYS

Pour créer un bureau de pays ou un bureau autonome, le HCDH s'entend avec le gouvernement du pays concerné sur un mandat, qui porte tant sur la promotion que sur la protection des droits de l'homme. Des bureaux sont en place en Bolivie, au Cambodge, en Colombie, au Guatemala, au Mexique, au Népal, en Ouganda et au Togo, ainsi que dans les Territoires palestiniens occupés et au Kosovo (Serbie).

Les activités des bureaux de pays englobent la surveillance, l'établissement de rapports publics, l'assistance technique et le suivi et le développement à long terme de la capacité des pays à traiter les questions relatives aux droits de l'homme.

© OHCHR photo

Fonctionnaires du HCDH lors d'une session de sensibilisation aux droits de l'homme au Népal.

SEIZE MISSIONS DE PAIX DE L'ONU

Le HCDH est l'autorité directrice dans le domaine des droits de l'homme, mais toutes les entités des Nations Unies ont un rôle à jouer dans la promotion et la protection des droits de l'homme, ce par le canal et dans le cadre de leurs opérations de terrain. Le HCDH s'attache ainsi à intégrer les droits de l'homme dans toutes les missions de paix de l'ONU autour de quatre axes prioritaires: garantir la justice et l'établissement des responsabilités dans les processus de paix; prévenir les violations des droits de l'homme et y remédier; mettre en place des capacités et renforcer les institutions nationales; incorporer la perspective des droits de l'homme dans tous les programmes des Nations Unies.

© OHCHR photo

Opérations de maintien de la paix en Haïti.

En septembre 2008, par l'intermédiaire de 420 spécialistes internationaux des droits de l'homme et agents locaux, le HCDH appuyait les composantes droits de l'homme de 16 missions de paix: en Afghanistan, au Burundi, en Côte d'Ivoire, en Géorgie/Abkhazie, en Guinée Bissau, en Haïti, en Iraq, au Libéria, en République centrafricaine, en République centrafricaine/Tchad, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan (à Khartoum, et à El Fasher – dans le Darfour) et Timor Leste.

HUIT BUREAUX À L'ÉCHELON RÉGIONAL

Le HCDH est doté de bureaux couvrant les régions de l'Afrique de l'Est (Addis Abeba), de l'Afrique australe (Pretoria), de l'Afrique de l'Ouest (Dakar), de l'Amérique latine (Panama), de

LE HCDH DANS LE MONDE

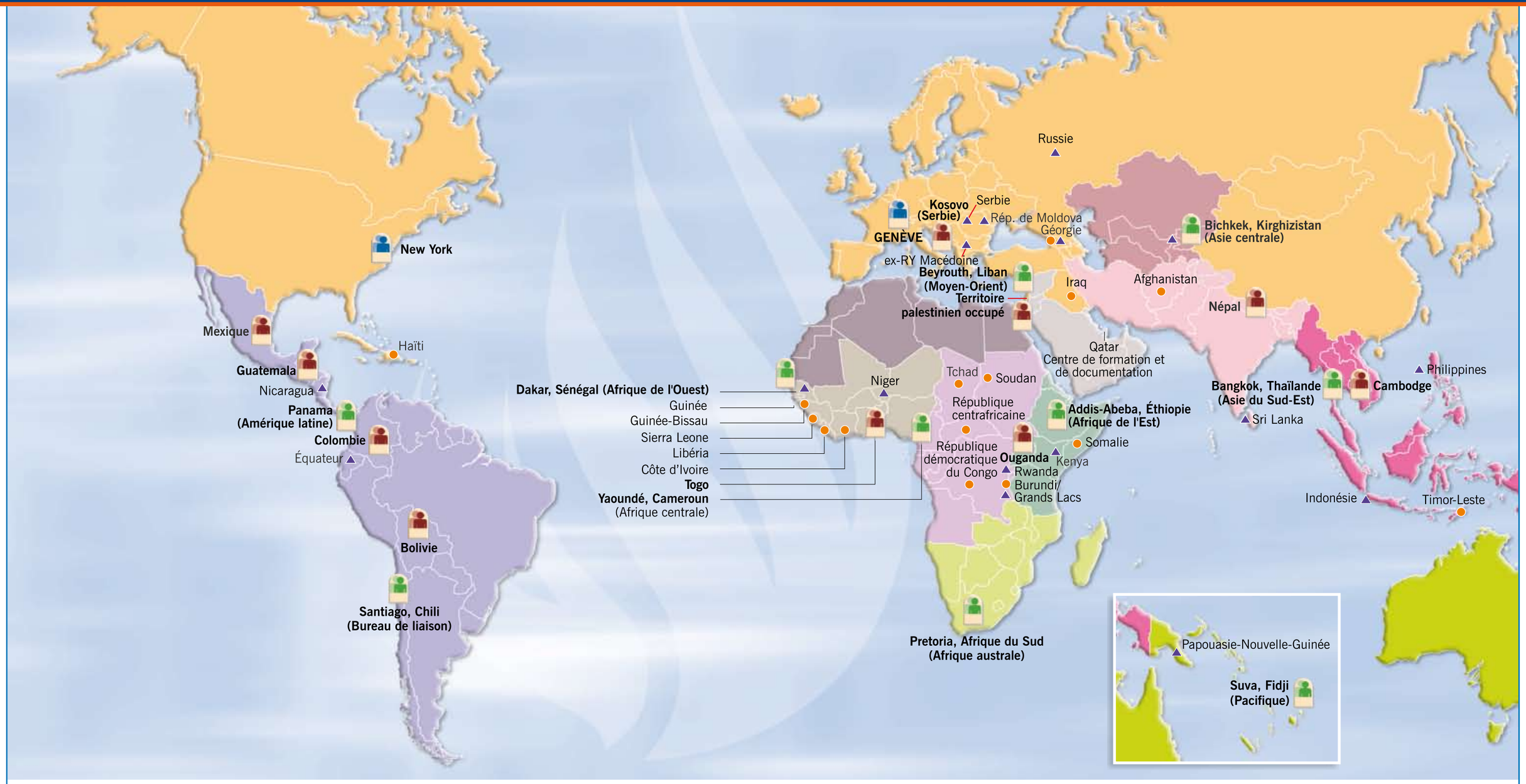

- Siège
- Bureaux de pays
- Bureaux régionaux
- Pays gérés à partir du Siège
- Composantes droits de l'homme des missions de paix
- Conseillers pour les droits de l'homme auprès des équipes de pays des Nations Unies

Pays gérés depuis des bureaux régionaux

Afrique
- Afrique de l'Est – depuis Addis-Abeba
- Afrique australe – depuis Pretoria
- Afrique centrale – depuis Yaoundé Centre sous-régional pour la démocratie et les droits de l'homme
- Afrique de l'Ouest – depuis Dakar

Asie - Pacifique
- Asie du Sud-Est – depuis Bangkok
- Pacifique – depuis Suva
- Asie du Sud et de l'Ouest – seront gérées par de nouveaux bureaux régionaux dont l'ouverture est prévue en 2008 – le lieu d'implantation de ces bureaux est à l'étude

Moyen-Orient, Afrique du Nord
- Moyen-Orient – depuis Beyrouth
- Afrique du Nord – sera gérée par un nouveau bureau régional dont l'ouverture est prévue en 2008 – le lieu d'implantation de ce bureau est à l'étude

Europe, Amérique du Nord, Asie centrale
- Asie centrale – depuis Bichkek (actuellement gérée par un délégué régional – Ouverture d'un bureau régional prévue en 2008)

Amérique latine, Caraïbes
- Amérique latine – depuis Panama

En date de Décembre 2008